

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
CONSEIL DE QUARTIER DU HAUT

REUNION DU 13 JUIN 2012

PRESENTS : S. GODARD, présidente du Conseil de quartier ; F. TOUSSAINT, vice-président, C. ALEPEE-DELUGEARD ; P. BUISSON ; C. DIDIER ; D. FILLON ; H. RODRIGUEZ ;

ABSENTS EXCUSES : M. FABRE ; L. LAVIGNE

ABSENTS : R. GOURDON ; J-P. MICHEL ; M. PORTEL ; J. POUYES ; L. VINCHON ; L. GOLDBAUM-FOGLIA ; J. GOUSSEY ; M. BERTIN

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION : A. PIAZZI, Adjointe déléguée à l'Action sociale, aux Transports et à la Coordination des adjoints ; R. ESKENAZI, Adjoint délégué à la Jeunesse et à la Vie associative ; A-M SORET, Directrice générale adjointe ; E. BOUGEL, Secrétariat Général

S. GODARD ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE	COMMENTAIRE	DECISION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Désignation du membre chargé de relire le compte-rendu			M. BUISSON est chargé de la relecture du compte rendu avant signature et affichage.
Point n°1 : Point sur les transports	A. PIAZZI, Adjointe déléguée à l'Action Sociale, aux Transports et à la Coordination des adjoints, fait un point sur la question des transports : en 2009, une Analyse des Besoins Sociaux, réalisée par un cabinet extérieur, a mis en exergue la nécessité, pour la Ville, de renforcer son réseau de transports. Afin d'apporter les améliorations nécessaires, la ville a engagé une phase de négociation avec les différents organismes compétents en la matière, interlocuteurs multiples et de couleur politique différente : la CAVAM, compétente en matière de transports, mais qui en a délégué l'exercice au SIEREIG, syndicat intercommunal; TVO, le transporteur ; et, surtout, le		

	<p>STIF, chargé de l'organisation des transports sur l'Île de France. Plusieurs problématiques ont ainsi été abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'agissant du manque de bus en soirée, une ligne nocturne a été mise en place les vendredis, samedis et veilles de jours fériés depuis juin 2008, - S'agissant de l'insuffisance de desserte du quartier du Haut, en journée, plusieurs solutions avaient été envisagées. Soit le renforcement de la ligne 13 mais cette ligne desservant plusieurs communes cela nécessitait l'accord de ces communes. Ces dernières ont toutes été sollicitées, mais seule la ville de Domont n'a pas donné suite à la demande. La Ville a, dès lors, œuvré pour un renforcement de la ligne 15M (qui va fonctionner en journée de la place Franklin Roosevelt à La Chêneé), cette ligne présentant en outre l'avantage d'avoir un tracé plus complet sur le quartier haut que la 13. Elle a obtenu l'accord de la CAVAM, et du SIREIG, qui se sont engagés à soutenir le projet auprès du STIF. Le projet est, aujourd'hui, approuvé par l'ensemble des organismes compétents et devrait être mis en place à la rentrée 2012. Pour cela la Ville s'est engagée à cofinancer le projet avec le STIF. Ce renforcement de la ligne 15 M devra s'accompagner d'une modification des horaires de la ligne qui devront être coordonnés avec les horaires de la ligne 13 mais également coordonnés avec les heures de sorties des collèges et lycées. 	<p>P. BUISSON indique qu'en plus de la prolongation de la ligne 15M jusqu'à la Chêneé tous les jours, il demande également que la ligne nocturne puisse être mise en circulation tous les jours de la semaine.</p> <p>C. ALEPEE-DELUGEARD souhaite savoir si la complémentarité des horaires engagera des coûts supplémentaires.</p> <p>A. PIAZZI indique que le financement concerne uniquement le renforcement de la desserte du quartier du Haut durant la journée. La complémentarité des horaires accompagne ce changement mais ne nécessite pas de financement supplémentaire de la part de la Ville. Il conviendra, néanmoins, de porter une attention particulière aux horaires arrêtés par TVO. Ce dernier aligne, généralement, ses horaires sur ceux des trains au départ d'Enghien, ce qui provoque un mauvais cadencement entre les différentes lignes.</p>	
--	--	---	--

	<p>H. RODRIGUEZ souligne que la réalisation de ce projet constitue une amélioration notable pour le quartier du Haut. Pour autant, de nombreuses améliorations restent à apporter à l'ensemble du réseau avec notamment la mise en place d'une ligne directe pour l'Hôpital d'Eaubonne</p> <p>M. BUISSON suggère d'autres améliorations, comme de prolonger la ligne 95.03A, Cergy- Pontoise (Préfecture)- Hôtel de Ville de Margency, jusqu'au rond-point de la statue Jean-Jacques Rousseau, afin d'établir une correspondance avec toutes les lignes s'y arrêtant, ce qui permettrait d'améliorer la desserte du quartier du Haut, mais également de desservir le collège de Bury, la piscine La Vague à Soisy, l'Hôpital d'Eaubonne... Cette ligne dessert, en outre, la ZA Le Vert Galant et Les Béthumes, ainsi que l'université de Cergy et la Préfecture.</p> <p>A. PIAZZI rappelle qu'il s'agit, dans un premier temps, de rétablir l'égalité entre les quartiers et les citoyens, au sein même de Montmorency. D'autres améliorations sont, toutefois, envisageables, notamment avec la mise en place, d'ici à 2014, de la tangentielle Nord.</p> <p>D. FILLON s'interroge sur le mode de rémunération des transporteurs.</p> <p>A. PIAZZI indique que le financement des transporteurs repose davantage sur les subventions que sur la vente des titres de transports.</p> <p>H. RODRIGUEZ propose d'organiser une campagne d'information à l'attention des voyageurs afin de leur expliquer pourquoi il est nécessaire qu'ils compostent leurs titres de transports : si le transporteur a connaissance du nombre réel de voyageurs, il pourra d'autant plus justifier les modifications de lignes ou d'horaires demandées.</p> <p>C. DIDIER fait remarquer la lenteur de la municipalité pour la mise en place d'une telle décision.</p> <p>A. PIAZZI signale que le quartier du Haut était déjà enclavé lors de la mandature précédente. La municipalité ne s'était, pourtant, engagée dans aucune procédure visant à pallier cette carence.</p>	
<u>Point n°2 : Projets culturels transversaux</u>	<p>- <u>Concours photos intergénérationnel</u> : F. TOUSSAINT présente le projet de concours photos, sur le thème « J'imagine le regard de Jean-Jacques Rousseau sur le Montmorency</p>	

d'aujourd'hui ». Les photos pourront être déposées à l'accueil de la Mairie du 27 août au 22 septembre 2012, puis seront affichées à la Salle des Fêtes les 29 et 30 septembre. Le règlement du concours a été arrêté lors de la dernière réunion du 12 juin.

- **Fête de la Musique** : R. ESKENAZI rappelle que la manifestation organisée, l'année dernière, par le Conseil de quartier du Haut était une réussite et correspondait au souhait de la ville, à savoir une première partie dans les différents quartiers puis un rassemblement en centre ville pour la seconde partie de soirée. C'est, d'ailleurs, en raison de ce succès que l'expérience devait être reconduite. Néanmoins, l'ampleur du projet et les horaires souhaités cette année, présentait certaines difficultés : il nécessitait l'intervention de la Police Municipale et des Services Techniques, déjà très sollicités dans le Parc de l'Hôtel de Ville pour assurer l'organisation de la manifestation proposée en centre ville. Il n'est pas possible d'organiser, en parallèle, un projet en quelque sorte « para-municipal » et pour autant sous la responsabilité de la ville.

- **Pass'Sport** : R. ESKENAZI rappelle qu'avec la mise en place du mini stade, le projet initial de la municipalité avait été suspendu. Mais suite aux suggestions de F. TOUSSAINT, ce dernier a été relancé : il serait envisageable d'ouvrir le terrain n°2, situé en face du COSOM, au public. Celui-ci ne serait alors plus considéré comme un terrain de sport mais comme un

C. ALEPEE-DELUGEARD souligne que ces explications étaient tout à fait recevables, et qu'il aurait été envisageable d'adapter le projet en conséquence. Néanmoins, il aurait fallu, pour cela, que ces informations soient transmises. Elle regrette que son absence à une réunion ait engendré de telles difficultés.

R. ESKENAZI indique que son absence est tout à fait compréhensible et personne ne peut le lui reprocher. Lui-même reconnaît n'avoir pas été très disponible sur cette période. De ce fait les informations échangées entre le conseil de quartier et la ville n'étaient pas forcément justes et adaptées. Cela confirme en tout cas la nécessité qu'un projet ne soit pas porté par une seule personne.

H. RODRIGUEZ propose, pour les années suivantes, que le Conseil de quartier organise la Fête de la Musique à une date autre que le 21 juin afin d'éviter que les différents projets empiètent les uns sur les autres.

F. TOUSSAINT rappelle que l'idée initiale du projet qu'il a soumis à la municipalité et au conseil de quartier en janvier dernier est de permettre l'accès au parc des Sports à tous

	<p>terrain public. De nombreux points restent cependant à préciser : élaboration d'un règlement, définition des règles de sécurité, définition des jours et plages horaires concernés, le public aura-t-il un accès direct ou est-il nécessaire de créer une association à cette fin.... ?</p> <p>Une réunion avec F. TOUSSAINT, J-M. CARBONNE, Adjoint délégué aux Sports et à la Vie associative, et le Service des Sports est prévue prochainement.</p> <p>- Organisation d'un tournoi de boules: il est envisagé d'organiser le tournoi sur le terrain de la Résidence Florian, géré par la Ville. Aussi, H. RODRIGUEZ souhaiterait, au préalable, un accord de principe de la Ville pour une mise à disposition.</p>	<p>les Montmorencéens, afin que ces derniers puissent pratiquer une activité sportive en toute liberté, sans avoir à s'inscrire dans une association. Cela compléterait ainsi l'offre sportive existante. En effet, à ce jour, le complexe sportif de la Butte aux Pères est prioritairement ouvert aux scolaires et aux associations, ce qui le rend difficile d'accès pour les usagers « libres », notamment en période de vacances scolaires.</p> <p>En vue de la réunion à venir, F. TOUSSAINT a transmis au service des Sports les références législatives et jurisprudentielles relatives aux questions d'assurance et de responsabilité qui doivent être étudiées avant la réalisation du projet. Pour autant il estime que ce projet est moins générateur de risques que le skate-parc existant.</p> <p>Dans l'attente de la mise en place du projet Pass'Sport il souhaite que les horaires d'ouvertures du Parc des Sports soient affichés, au plus vite, aux entrées du parc des sports pour assurer l'information du public</p>	
Point n°3 : Retour sur les questions abordées lors de la réunion précédente	<p>S. GODARD fait un point sur les questions soulevées lors de la réunion précédente :</p> <p>- Dépôts d'ordures à l'angle de la rue du Chemin Vert et de l'Avenue Camille : un courrier devrait être envoyé aux riverains pour leur rappeler de demander des petits containers. La pose d'un grand container en entrée de voie n'a pas été retenue. Une solution pourrait être apportée à terme par l'installation d'une borne enterrée. Mais pour l'instant ces bornes sont placées essentiellement dans des zones de concentration de population comme résidence des Peupliers.</p> <p>- Rue du Chemin Vert - le camion poubelle l'emprunte en sens interdit : le Syndicat Emeraude va être informé du problème. Il est probable que le camion benne ne peut pas monter la rue quand il est chargé. Peut être faut il modifier le sens de la tournée.</p>	<p>Les membres du Conseil de quartier soulignent la dangerosité de cette situation.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du Square Maurice Berteaux – installation de jeux pour les plus petits : un marché pour les jeux des tout petits est en cours. De nouveaux jeux devraient être installés à la rentrée 2012. - Installation des canisacs : Les lieux d'implantations des canisacs dans le quartier du haut sont présentés. - Réfection de la rue du Fort : aucune information complémentaire depuis la dernière réunion. 	<p>Afin de ne pas surcharger l'espace de jeux actuel, des membres du Conseil proposent que des nouveaux jeux soient installés à côté, en remplacement de la pelouse.</p>	
Point n°4 : Questions diverses	<p>Il est demandé par un membre du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'installation de bancs supplémentaires (au moins 6) autour de la Mare aux Champeaux -l'installation d'une poubelle à l'angle de la Rue du Fort et du Boulevard Maurice Berteaux - Terrain de Sports Résidence Florian : le revêtement en terre rouge du terrain (nouveau revêtement ?) crée beaucoup de poussière et crée des nuisances pour les résidents à proximité. Serait-il possible de changer ce revêtement ? -Résidence La Fontaine/ Florian : pourquoi la tournée de ramassage des ordures ménagères du jeudi a-t-elle été supprimée ? - Nids de poules en haut de la Rue du Chemin Vert. 	<p>F. TOUSSAINT souhaite savoir s'il serait possible à la ville de faire réaliser un chiffrage des travaux et de transmettre aux deux résidences privées ce chiffrage. .</p>	

L'ordre du jour étant épouse, la séance est levée à 23h 40

Le Vice-président,
 F. TOUSSAINT



La Présidente,
 S. GODARD

